

Comité Régional de Programmation des fonds européens Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura

FEDER - FSE – FEADER

Périodes de programmation 2014-2020 et 2021-2027

Compte rendu

Consultation écrite du 24 au 25 avril 2023

Le comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne-Franche-Comté a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 24 au 25 avril 2023. Celle-ci a porté sur des dossiers du programme régional de développement rural (PDR) Franche-Comté et du programme de développement rural (PDR) Bourgogne 2014-2022.

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour du comité ont été déposés sur [l'espace « comite-programmation/crp-bfc »](#) du site internet www.europe-bfc.eu.

Afin de prévenir tout conflit d'intérêt les membres du CRP ont été prévenus de l'existence d'un formulaire d'abstention à retourner, complété et signé à l'autorité de gestion le cas échéant.

1. Présentation des dossiers FEADER Franche-Comté – PDR 2014-2022

A. Programmation initiale FEADER

28 dossiers ont été présentés pour avis au comité de programmation pour un montant total de FEADER de 848 270,88 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la programmation
6.1 A - Dotation jeune agriculteur (DJA)	25	789 680,00 €	1 027 300,00 €	Favorable
7.1 B - Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000	2	56 511,88 €	89 701,40 €	Favorable
7.6.C2 - contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers	1	2 079,00 €	3 300,00 €	Favorable
TOTAL Programmation	28	848 270,88 €	1 120 301,40 €	

B. Reprogrammation FEADER

2 dossiers ont été présentés pour reprogrammation suite à la modification du plan de financement (erreur d'instruction) sans incidence sur le montant FEADER.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la reprogrammation
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	1	- €	- €	Favorable
7.6.D - Animation des documents de gestion des sites Natura 2000	1	- €	- €	Favorable
TOTAL Reprogrammation	2	- €	- €	

C. Dossiers présentés pour information

1 dossier a été présenté pour déprogrammation suite à la modification du plan de financement pour un montant total de FEADER de 23 310,00 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Passage
7.1 B - Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000	1	-23 310,00 €	-37 000,00 €	pour information
TOTAL Déprogrammé	1	-23 310,00 €	-37 000,00 €	

2. Présentation des dossiers FEADER Bourgogne – PDR 2014-2022

A. Programmation initiale FEADER

20 dossiers ont été présentés pour avis au comité de programmation pour un montant total de FEADER de 504 893,27 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la programmation
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	14	417 831,00 €	522 288,75 €	Favorable
7.6.1 - Animation Natura 2000	5	60 562,27 €	114 268,44 €	Favorable
7.6.2 - Contrats Natura 2000	1	26 500,00 €	50 000,00 €	Favorable
TOTAL Programmation	20	504 893,27 €	686 557,19 €	

B. Reprogrammation FEADER

2 dossiers ont été présentés pour reprogrammation suite à la modification du plan de financement (erreur d'instruction) pour un montant FEADER de 810,01 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la reprogrammation
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	1	810,00 €	1 012,50 €	Favorable
7.4.2 - Valoriser villes et les bourgs-centres dans leur vocation de pôle de centralité, proposer une offre de services de base suffisante	1	0,01 €	0,02 €	Favorable
TOTAL Reprogrammation	2	810,01 €	1 012,52 €	

C. Dossiers présentés pour information

23 dossiers ont été présentés pour information suite à la modification du plan de financement, au versement du solde ou à la déchéance du projet pour un montant total de FEADER de 131 784,70 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Passage
1.1.1 - Formation professionnelle et acquisition de compétences en agriculture et foresterie	1	-406,47 €	-766,93 €	pour information
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	1	-26 096,00 €	-32 620,00 €	pour information
7.2.1 - Rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités locales	13	-69 211,20 €	-127 474,29 €	pour information
7.4.1 - Renforcer l'offre de logements adaptés aux besoins et au confort de vie actuelle et peu consommateurs d'énergie	1	-0,01 €	-0,02 €	pour information
7.4.2 - Valoriser villes et les bourgs-centres dans leur vocation de pôle de centralité, proposer une offre de services de base suffisante	3	-5 398,81 €	-12 796,07 €	pour information
7.6.1 - Animation Natura 2000	1	-26 330,40 €	-49 680,00 €	pour information
8.6.2 - Mécanisation des entreprises de travaux forestiers et d'exploitation forestière	2	-830,03 €	-1 566,09 €	pour information
8.6.3 - Modernisation des entreprises de première transformation du bois	1	-3 511,78 €	-6 626,00 €	pour information
TOTAL Déprogrammé	23	-131 784,70 €	-231 529,40 €	

3. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution portant sur les projets présentés n'a été transmise à l'autorité de gestion autre que des avis favorables.

Aucun membre ne s'est déclaré en situation de conflit d'intérêt.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

4. Global sur la période 2014-2022 et 2021-2027

FEADER Franche-Comté - PDR 2014-2022 : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement global du programme s'élève à 96,61 % (+0,13 points depuis le dernier CRP) soit 621 680 396 € de FEADER ; dont la répartition est la suivante :

- Avancement maquette socle : 596 242 413 € soit 96,98 % de la maquette (+0,13 points) ;
- Avancement maquette relance EURI : 25 437 983 € soit 88,81 % de la maquette (+0,00 points).

FEADER Bourgogne – PDR 2014-2022 : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement global du programme s'élève à 93,88 % (+0,05 points depuis le dernier CRP) soit 766 993 238 € de FEADER ; dont la répartition est la suivante :

- Avancement maquette socle : 736 493 907 € soit 94,93 % de la maquette (+0,05 points) ;
- Avancement maquette relance EURI : 30 499 331 € soit 74,17 % de la maquette (+0,00 points).

Le prochain CRP aura lieu sous forme de consultation écrite du 12 au 19 mai 2023 (FEDER-FSE-FEADER).

Besançon, le

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Annexes :

Annexe 1 – FEADER Franche-Comté 2014-2022 : Tableaux récapitulatifs des opérations présentées

Annexe 2 – FEADER Bourgogne 2014-2022 : Tableaux récapitulatifs des opérations présentées

Annexe 1 – FEADER Franche-Comté : Tableaux récapitulatifs des opérations présentées

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2022 Franche-comté
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Programmation Initiale

Dispositif 6.1.1 - demandes d'aide à l'installation -DJA- FC

Département	N°OSIRIS	Nom Prénom	Raison sociale de la société	Type d'installation : Principale, Secondaire ou Progressive	zone : plaine, défavorisée ou montagne	Localisation du projet : commune	Critère HCF	Critère Valeur ajoutée / emploi		Critère Agro-écologie	Filière en déficit de renouvellement	Montant retenu pour la 4e modulation	Critère effort de modernisation / Coût de reprise	Grille de selection	Dotation jeune agriculteur				Production OTEX	Avis du service instructeur
								Sous-critère Valeur ajoutée	Sous-critère emploi						Tranche d'investissement	Total	Montant DJA	Part Région		
25	RFRC0601 23CR0430 038	BART MANON	GAEC DES BOUTONS D'OR	Principale	montagne	PLAIMBOIS VENNES	Non		Em : emploi collectif	Réduction des produits phytosanitaires	Non	313 895,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	43 100,00 €	8 620,00 €	34 480,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 050	BOITEUX HUGO	GAEC DE LA PAULE	Principale	montagne	LES PREMIERS SAPINS	Non	Non	Em : emploi collectif	Réduction des produits phytosanitaires	Non	309 469,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	43 100,00 €	8 620,00 €	34 480,00 €	- €	bovins mixte	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 048	BONNEFOY MAUD	GAEC DES TROIS CHENES	Principale	montagne	BIANS LES USIERS	Oui	Non	Em : emploi collectif	Non	Non	104 990,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	315	45 400,00 €	8 120,00 €	32 480,00 €	4 800,00 €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 044	CARTIER NICOLAS	GAEC DU PETIT MAGNY	Principale	montagne	BATENANS VARIN	Non	Non	Em : emploi collectif	Non	Non	102 500,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	310	35 800,00 €	7 160,00 €	28 640,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 044	COURTET JEAN-EDOUARD	GAEC DU SCAY	Principale	montagne	BOUJAILLES	Oui		Em : emploi collectif	implantation de haies	Non	234 000,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	52 700,00 €	9 580,00 €	38 320,00 €	4 800,00 €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 049	FAIVRE-THOMET FABIEN	GAEC DES COTES	Principale	montagne	CHAUX NEUVE	Oui		Em : emploi collectif	Adhésion à un GIEE	Non	126 483,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	295	50 200,00 €	9 080,00 €	36 320,00 €	4 800,00 €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 042	JACQUIN FABIEN	GAEC JACQUIN	Principale	défavorisée	LOUGRES	Non	Non	Em : emploi collectif	Légumineuses	Non	201 736,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	39 900,00 €	7 980,00 €	31 920,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 053	LAB MARIN	GAEC COMBALIN	Principale	montagne	INDEVILLERS	Non		em : emploi collectif	Performance énergétique	Non	400 000,00 €	350 000 € et plus	315	45 600,00 €	9 120,00 €	36 480,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 040	MONNEY BAPTISTE	GAEC MONNEY	Principale	montagne	MONTLEBON	Non		Em : emploi collectif	implantation de haies	Non	280 406,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	43 100,00 €	8 620,00 €	34 480,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 054	RENAUD JEREMY	GAEC DU NOYER	Principale	défavorisée	CUSSEY SUR L'OGNON	Non	non	Em : emploi collectif	Non	Non	222 500,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	290	35 700,00 €	7 140,00 €	28 560,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 041	ROLOT SHANE	GAEC DES VIES DE VENNES	Principale	montagne	GILLEY	Oui	Non	Em : emploi collectif	Non	Non	202 365,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	295	47 900,00 €	8 620,00 €	34 480,00 €	4 800,00 €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 043	RONDOT BILLY	GAEC DE LA FROIDE COMBE	Principale	montagne	LES FONTENELLES	Non	Non	Em : emploi collectif	Performance énergétique	Non	247 500,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	43 100,00 €	8 620,00 €	34 480,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 052	TOURNOUX LILIAN	Individuelle	Principale	montagne	MONTANDON	Non	Non	Em : emploi collectif	Réduction des produits phytosanitaires	Non	360 100,00 €	350 000 € et plus	315	45 600,00 €	9 120,00 €	36 480,00 €	- €	bovins lait	favorable
25	RFRC0601 22DT0250 121	VIENET GEOFFREY	Individuelle	Principale	défavorisée	BESANCON	Oui	VA : circuit court		Agriculture biologique	Non	107 005,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	315	45 800,00 €	8 320,00 €	33 280,00 €	4 200,00 €	marachage	favorable
25	RFRC0601 23CR0430 051	VIENNET DAMIEN	GAEC VIENNET FRERES	Principale	défavorisée	RIGNEY	Non		Em : emploi collectif	Réduction des produits phytosanitaires	Non	118 333,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	315	37 400,00 €	7 480,00 €	29 920,00 €	- €	bovins mixte	favorable
39	RFRC0601 23CR0430 055	BARRAUD Manon	GAEC DU MOULIN BARRAUD	Principale	défavorisée	VAL SURAN	Non	non	Em : emploi collectif	Réduction des produits phytosanitaires	Non	111 666,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	295	37 400,00 €	7 480,00 €	29 920,00 €	- €	bovins lait AOP	favorable
39	RFRC0601 23CR0430 056	POUX Amélie	Individuelle	Principale	défavorisée	AUMONT	oui	VA : productions peu présentes	Non	Non	Apiculture	146 200,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	315	48 600,00 €	8 880,00 €	35 520,00 €	4 200,00 €	Apiculture	favorable
39	RFRC0601 23CR0430 057	SCHMITT Jérôme		Principale	défavorisée	OUGNEY	Non	VA : productions peu présentes	Non	Agriculture biologique	Non	- €		315	22 400,00 €	4 480,00 €	17 920,00 €	- €	marachage	favorable
70	RFRC0601 23CR0430 034	ANTOINE Jules	GAEC JEANNEY	Principale	défavorisée	MONTESSAUX	Non		Em : emploi collectif	Agriculture biologique	Non	217 455,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	39 900,00 €	7 980,00 €	31 920,00 €	- €	bovins lait	favorable
70	RFRC0601 23CR0430 047	GROSHENRY MAXIME	EARL DU RU	Principale	défavorisée	POYANS	Oui			Non				310	22 400,00 €	3 640,00 €	14 560,00 €	4 200,00 €	cereales et/ou proteagineux	favorable

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2022 Franche-comté
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif 6.1.1 - demandes d'aide à l'installation -DJA- FC

Département	N°OSIRIS	Nom Prénom	Raison sociale de la société	Type d'installation : Principale, Secondaire ou Progressive	zone : plaine, défavorisée ou montagne	Localisation du projet : commune	Critère HCF	Critère Valeur ajoutée / emploi		Critère Agro-écologie	Filière en déficit de renouvellement	Montant retenu pour la 4e modulation	Critère effort de modernisation / Coût de reprise	Grille de sélection	Dotation jeune agriculteur				Production OTEX	Avis du service instructeur
								Sous-critère Valeur ajoutée	Sous-critère emploi						Total	Montant DJA	Part Région	Part FEADER		
70	RFRC060123CR0430045	HEINIS CEDRIC		Principale	défavorisée	PONT SUR L'OGNON	Oui			Non	filière apicole			310	29 400,00 €	5 040,00 €	20 160,00 €	4 200,00 €	apiculture	favorable
70	RFRC060123CR0430035	HENRIOT BAGUE ROMAIN	GAEC DE LA RONCIERE	Principale	défavorisée	FOUCHECOURT	Non		Em : emploi collectif	Réduction des produits phytosanitaires	Non	219 920,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	315	39 900,00 €	7 980,00 €	31 920,00 €	- €	bovins lait	favorable
70	RFRC060123CR0430046	MONNERET ADELINE		Principale	défavorisée	ECHAVANNE	Oui	VA : circuit court	Non	Agriculture biologique	filière caprine	118 000,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	315	52 800,00 €	9 720,00 €	38 880,00 €	4 200,00 €	ovins ou caprins	favorable
70	RFRC060123CR0430036	PETITHUGUENIN JULIE	GAEC PETITHUGUENIN EMMANUEL ET JULIE	Principale	défavorisée	MAIZIERES	Non		Em : emploi collectif	Agriculture biologique	filière ovine	127 500,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	315	44 400,00 €	8 880,00 €	35 520,00 €	- €	bovins viande	favorable
70	RFRC060123CR0430037	SAINTAUBIN DYLAN	GAEC SAINTAUBIN	Principale	défavorisée	LA ROMAINE	Non		Em : emploi collectif	Non	Non	203 300,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	310	35 700,00 €	7 140,00 €	28 560,00 €	- €	bovins viande	favorable
															1 027 300,00 €	197 420,00 €	789 680,00 €	40 200,00 €	- €	- €

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif NATURA 2000 7.1.B du PDR FC

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	REGION BFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Situation d'évolution du périmètre	Lien entre acquisition de connaissance et action de gestion	Ancienneté des documents de référence	Complétude des documents de référence	une espèce ou un habitat ayant un statut particulier	Points totaux	Commentaires
25	RFRC07012 3CR043000 1	EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue	Suivis 2023	Frasne	27 001,43 €	100,00%	27 001,40 €	17 010,88 €	9 990,52 €		0,03 €	0	2	0	0	2	4	
25	RFRC07012 3CR043000 2	EPTB Saône et Doubs	Cartographie du Marais de Saône	Saône	62 700,00 €	100,00%	62 700,00 €	39 501,00 €	23 199,00 €		0,00 €	1	2	0	0	2	5	
Total					89 701,43 €		89 701,40 €	56 511,88 €	33 189,52 €	0,00 €	0,03 €							

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif NATURA 2000 7.6.C2 (contrats ni ni) du PDR FC

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	REGION BFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	État de conservation	Priorité d'intervention dans le DOCOB	Niveau d'ambition	Situation de continuité de gestion	Points totaux	Commentaires
39	RFRC07062 3CR043000 1	M. LOMBARD Renaud	Aménagement gîte d'été et d'hiver favorable à une colonie de chiroptère	ARINTHOD	3 300,00 €	100%	3 300,00 €	2 079,00 €	1 221,00 €		0,00 €	2	0	1	0	3	
Total					3 300,00 €		3 300,00 €	2 079,00 €	1 221,00 €		0,00 €						

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Reprogrammations

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 FRANCHE-COMTE
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif 6.1A - demandes d'aide à l'installation -DJA-
Reprogrammation suite à la modification du plan de financement

Département	N° OSIRIS du dossier	Nom Prénom	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Montant DJA	FEADER	ETAT	CRBFC	TOP-UP CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Commentaires
25	RFRC06011 9DT025002 5	AUBRY Gaëtan	Installation progressive instruite en principale. Reprogrammation du complément acompte mi-parcours et du solde.	ETERNOZ	Informations relative au dossier initialement programmé	17/05/19	52 800,00 €	38 880,00 €	9 720,00 €	- €	4 200,00 €			290	Erreur d'instruction (Installation progressive instruite en principale). Complément acompte mi-parcours et soldes à reprogrammer suite au remboursement du trop-perçu (traité avec ASP)
					Nouvelles données		52 800,00 €	38 880,00 €	6 804,00 €	2 916,00 €	4 200,00 €				
FEADER à reprogrammer							- €	- €	- 2 916,00 €	2 916,00 €	- €	- €	- €		
Total FEADER à reprogrammer							- €	- €	- 2 916,00 €	2 916,00 €	- €	- €	- €		

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 24 au 25 avril 2023

Dispositif 7.6.D - Animation des documents de gestion des sites Natura 2000
Reprogrammation suite à modification du plan de financement

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Commentaires	
25	RFRC0706 22DT02500 09	Animation 2023 – site du Drugeon	EPAGE Haut- Doubs Haute- Loue	Frasne	Informations relative au dossier initialement programmé	16/12/22	50 311,03 €	100,00 %	50 311,02 €	31 695,94 €	18 615,08 €			0,00 €	7,00	DREAL : 30328,51 € en aide « nationale » hors assiette FEADER	
					Nouvelles données		50 311,03 €		50 311,02 €	31 695,94 €	18 615,08 €			0,00 €		DREAL : 55 420,52 € en aide « nationale » hors assiette FEADER (Dont 25 092,01 € versés par la Région suite transfert au 01/01/2023)	
FEADER à reprogrammer							0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Total FEADER à reprogrammer								0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Pour Information (déprogrammations)

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif 7.1 B - Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000

Déprogrammation suite à la modification du plan de financement

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Commentaires
25	RFRC070122DT0250003	EPTB Saône et Doubs	Etudes 2022-2023 : site Moyenne Vallée du Doubs	DELUZ	Informations relative au dossier initialement programmé	13/05/2022	42 737,50 €	100,00%	42 737,48 €	26 924,61 €	15 812,87 €		0,02 €	5,00	Déprogrammation de la cartographie concernée par le dossier RFRC070123R0430002
					Nouvelles données		5 737,50 €		5 737,48 €	3 614,61 €	2 122,87 €		0,02 €		
FEADER à déprogrammer							37 000,00 €		37 000,00 €	23 310,00 €	13 690,00 €	- €	- €		
Total FEADER à déprogrammer							37 000,00 €		37 000,00 €	23 310,00 €	13 690,00 €	- €	- €		

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Annexe 2 – FEADER Bourgogne : Tableaux récapitulatifs des opérations présentées

Programmation Initiale

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2022 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 6.1.1 - demandes d'aide à l'installation -DJA- BOU

Département	N°SIRIS	Nom Prénom	Raison sociale de la société	Type d'installation : Principale, Secondaire ou Progressive	zone : plaine, défavorisée ou montagne	Localisation du projet : commune	Critère HCF	Critère Valeur ajoutée / emploi		Critère Agro-écologie			Performance économique	Montant retenu pour la 4e modulation	Critère effort de modernisation / Coût de reprise	Grille de sélection	Dotation jeune agriculteur			Production OTEX	Commentaires	Avis du service instructeur	
								Sous-critère Valeur ajoutée	Sous-critère emploi	Agriculture biologique, AOP/AOC, IGP (hors viticulture)	Performanc e environnementale	Démarche de progrès					Tranche d'investissement	Total	Montant DJA				Part Région
	RBOU060123CR0290032	BONCIRON Arthur	Individuelle	Principale	montagne	BRASSY	Oui	VA : circuit court	Non	OUI	Non	Non	Entre 1 et 1,5 SMIC	146 444,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	340	52 700,00 €	10 540,00 €	42 160,00 €	non classées	Sapins de Noël	favorable	
	RBOU060123CR0290036	RATEAU Alexis	GAEC RATEAU	Principale	montagne	LAVAUT-DE-FRETOY	Non	Non	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	MAEC	Groupe de développement / GO	Entre 1 et 1,5 SMIC	171 500,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	340	47 300,00 €	9 460,00 €	37 840,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290043	CHENU Clément	Individuelle	Principale	plaine	SAVIGNY LES BEAUNE	Non	Non	Non	Agriculture biologique total	Non	Groupe de développement / GO	Entre 1 et 1,5 SMIC	135 000,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	340	28 775,00 €	5 755,00 €	23 020,00 €	viticulture		favorable	
	RBOU060123CR0290038	BEGHUIIN Lucien	individuelle	Principale	défavorisée	VANDENESSE	Non	VA : circuit court	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Légumineuse s	Groupe de développement / GO	Entre 1,5 et 2 SMIC	374 130,00 €	350 000 € et plus	340	43 557,50 €	8 711,50 €	34 846,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290039	GARNIER Quentin	GAEC DE BERGER	Principale	défavorisée	SAINTE-GERMAIN-CHASSENAI	Non	Non	Non	Non	Légumineuse s	Groupe de développement / GO	Entre 1 et 1,5 SMIC	269 200,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	330	37 682,50 €	7 536,50 €	30 146,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290049	RATEAU Lisa	Individuelle	Secondaire	défavorisée	CORVOL L'ORGUEILLEUX	Oui	Non	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Légumineuse s	Groupe de développement / GO	Entre 0,5 et 1,5 SMIC (ATS)	214 400,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	350	20 663,75 €	4 132,75 €	16 531,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290040	GAMET Emiko	Individuelle	Principale	défavorisée	LANTY	Non	Non	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Légumineuse s	Groupe de développement / GO	Entre 1 et 1,5 SMIC	321 050,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	340	39 302,50 €	7 860,50 €	31 442,00 €	polyculture et/ou polyélevage		favorable	
	RBOU060123CR0290045	GENEAU DE LAMARLIERE-BOHE Margaux	EARL DE FRECAMBAULT	Principale	défavorisée	CHARNY-OREE-DE-PUISAYE	Non	VA : nouvel atelier de production ou diversification	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Légumineuse s	Groupe de développement / GO	Entre 1,5 et 2 SMIC	268 500,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	360	41 057,50 €	8 211,50 €	32 846,00 €	polyculture et/ou polyélevage		favorable	
	RBOU060123CR0290046	BARTHELEMY Thomas	Individuel	Principale	plaine	CHEMILLY-SUR-SEREIN	Non	VA : Installation peu consommatrice de foncier	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Certification environnementale	Groupe de développement / GO	Entre 1 et 1,5 SMIC	110 000,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	360	31 745,00 €	6 349,00 €	25 396,00 €	viticulture		favorable	
	RBOU060123CR0290047	GOUIN Camille	GAEC DE SOUCHON	Principale	défavorisée	TANNERRE-EN-PUISAYE	Non	Non	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Légumineuse s	Non	Entre 1,5 et 2 SMIC	282 392,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	340	37 007,50 €	7 401,50 €	29 606,00 €	polyculture et/ou polyélevage		favorable	
	RBOU060123CR0290042	GARITAINE Jean-Baptiste	EARL DE LA TOUR DE MARCHZEUIL	Principale	défavorisée	PRESSY-SOUS-DONDIN	Non	Non	Em : Adhésion à un service de remplacement	Non	Légumineuse s	Non	Entre 1 et 1,5 SMIC	209 700,00 €	de 200 000 à 350 000 € exclus	340	37 682,50 €	7 536,50 €	30 146,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290041	GABERT Romain	GAEC DE LA FONTAINE BLEUE	Principale	défavorisée	LA GUICHE	Non	VA : Atelier label rouge	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Non	Légumineuse s	Non	Entre 1 et 1,5 SMIC	100 668,00 €	de 100 000 à 200 000 € exclus	340	37 612,50 €	7 522,50 €	30 090,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290037	LENTO Clément	GAEC DU CHAMP DE LA CROIX	Principale	défavorisée	ST EUGENE	Oui	Non	Em : Adhésion à un service de remplacement	Non	MAEC	Groupe de développement / GO	non	353 550,00 €	350 000 € et plus	340	43 627,50 €	8 765,50 €	35 062,00 €	bovins viande		favorable	
	RBOU060123CR0290050	QUIBLIER ANGELA	SCEA DOMAINE DES DEUX FLORES	Principale	plaine	LA CHAPPELLE-DE-GUINCHAY	oui	VA : Installation peu consommatrice de foncier	Em : Prise de parts sociales dans une CUMA	Agriculture biologique total	Non	Groupe de développement / GO	Entre 1 et 1,5 SMIC	Non	Non	340	23 375,00 €	4 675,00 €	18 700,00 €	viticulture		favorable	
																	522 288,75 €	104 457,75 €	417 831,00 €				

Pour information :

Lors du CRP du 21 mars, deux coquilles se sont glissées dans les noms de deux bénéficiaires :

- Cédric SANDELION (et non pas SANDELON) : RBOU060123CR0290024
- Arnaud TREMEAUD (et non pas David TREMEAUD) : RBOU060123CR0290018

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.6.1 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	REGION	Autres financeurs publics	Autofinancement	- contexte de modification de périmètre = 1 pt - autre contexte = 0 pt	Contrats Natura 2000 non agricoles	espèce ou un habitat ayant un statut particulier	Points totaux	Commentaires
21	RBOU0706 23CR02600 05	Pays Seine et Tilles en Bourgogne	Appui technique à la mission Natura 2000	Saint-Seine-l'Abbaye (FR2600957)	32 110,75 €	100%	32 110,74 €	17 018,69 €	15 092,05 €		0,01 €			2	2	
21	RBOU0706 23CR02600 04	Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud	Prestation externalisée du site Natura 2000	Merceuil (FR2600973)	4 080,00 €	100%	4 080,00 €	2 162,40 €	1 917,60 €					2	2	
21	RBOU0706 23CR02600 07	EPTB Saône Doubs	Etude de faisabilité de l'aménagement des combles de la colonie de Grand Murin d'Auxonne	Auxonne (FR2601012)	5 800,00 €	100%	5 800,00 €	3 074,00 €	2 726,00 €					2	2	
58	RBOU0706 23CR02600 02	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Etude sur la population du sonneur à ventre jaune	Saint-Benin-d'Azy (FR2601014)	24 400,00 €	100%	24 400,00 €	12 932,00 €	11 468,00 €					2	2	
89	RBOU0706 23CR02600 06	PETR du Pays Avallonnais	Animation du document d'objectifs du site FR2600974	Avallon (FR2600974)	47 877,72 €	100%	47 877,70 €	25 375,18 €	22 502,52 €		0,02 €			2	2	
					114 268,47 €		114 268,44 €	60 562,27 €	53 706,17 €		0,03 €					

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne

Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.6.2 du PDR Bourgogne – Contrats Natura 2000

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	CRB	Autres financeurs publics	Autofinancement	État de conservation	Priorité d'intervention dans le DOCOB	Niveau d'ambition	Situation de continuité de gestion	Points totaux	Commentaires	
71	RBOU0706 23CR02600 01	EPTB Saone Doubs	mise en place d'un contrat natura 2000 en vue de la lutte contre une nouvelle station de Jussie sur l'étang du Fay.	Mouthier en Bresse (FR2612005)	50 000,00 €	100%	50 000,00 €	26 500,00 €	23 500,00 €				2		1	3		
					50 000,00 €		50 000,00 €	26 500,00 €	23 500,00 €									

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Reprogrammations

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif 6.1.1 - demandes d'aide à l'installation -DJA
Reprogrammation suite à modification du projet d'installation

N° OSIRIS du dossier	Nom Prénom	Intitulé de l'opération	Localisation du projet	Informations relatives au dossier initialement programmé	Date CRP programmation initiale	Critère HCF	Critère Valeur ajoutée / emploi			Critère Agroécologie			Critère performance économique	Critère effort de modernisation / Coût de reprise	Dotation jeune agriculteur				montant total des investissements prévus	Sélection : note obtenue en application de la grille de sélection. Dossier sélectionné si note ≥ 300	Commentaires
						Sous-critère HCF	Sous-critère Valeur ajoutée	Sous-critère emploi	Sous-critère performance environnementale	Sous-critère AB, AOP/AOC, IGP (hors viticulture)	Sous-critère démarche de progrès	Sous-critère revenu/SMIC	Tranche d'investissement	Montant DJA	Part FEADER	Part nationale	Part CRBFC				
RBOU06012 2DT0210072	THIERY Juliette	EARL DE LA LOGE DU COUCOU	SAULIEU	Informations relatives au dossier initialement programmé	16/12/22	HCF	circuit court/vente directe	service de remplacement	non	AB partiel	Groupe de développement/GO	1≤revenus≤1,5 SMIC	De 0 € à 100 000 €	27 675,00 €	22 140,00 €	5 535,00 €			350	Reprogrammation : instruction du dossier en AB partiel au lieu de AB total pour la modulation agroécologie.	
				Nouvelles données		HCF	circuit court/vente directe	service de remplacement	non	AB total	Groupe de développement/GO	1≤revenus≤1,5 SMIC	De 0 € à 100 000 €	28 687,50 €	22 950,00 €	5 535,00 €	202,50 €				
FEADER à reprogrammer													1 012,50 €	810,00 €		202,50 €					
TOTAL FEADER à reprogrammer													1 012,50 €	810,00 €		202,50 €					

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.4.2 - Valoriser villes et les bourgs-centres dans leur vocation de pôle de centralité, proposer une offre de services de base suffisante
Reprogrammation suite à modification du plan de financement

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Informations relative au dossier initialement programmé	Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires
71	RBOU070417CR0260007	COMMUNE D'AUTUN	Regroupement des services municipaux et mutualisés dans l'hôtel de ville	AUTUN	Informations relative au dossier initialement programmé	15/05/2017	600 000,00 €	80,00%	479 999,98 €	254 399,98 €	104 558,38 €	22 957,72 €		218 083,92 €	10/20	2	FAVORABLE	régime services de base, autofinancement appelant du FEADER : 98 083,90 € Corrections d'erreurs de centimes dues à la feuille de calcul et ajustement du montant Etat autofinancement appelant du FFADER : 98 058,85 €
					Nouvelles données		600 000,00 €	80,00%	480 000,00 €	254 399,99 €	104 583,44 €	22 957,72 €		218 058,85 €				
FEADER à reprogrammer							- €		0,02 €	0,01 €	25,06 €	- €	- €	- 25,07 €				
FEADER à reprogrammer							- €		0,02 €	0,01 €	25,06 €	- €	- €	- 25,07 €				

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Pour Information (déprogrammations)

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation du 24 au 25 avril 2023

Dispositif 1.1.1 - Formation professionnelle et acquisition de compétences en agriculture et foresterie
Déprogrammation suite au paiement du solde

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires	
25	RBOU01012 1CR026000 2	URACOFOR	Formation des élus des communes forestières et de leurs gestionnaires en Bourgogne	Région Bourgogne	Informations relative au dossier initialement programmé	21-oct-21	18 695,71 €	100%	18 695,71 €	9 908,72 €		8 786,99 €	18	1	Avis favorable du comité de sélection du 7 septembre 2021		
					Nouvelles données		17 928,78 €		17 928,78 €	9 502,25 €		8 426,53 €				solde	
FEADER à déprogrammer							766,93 €		766,93 €	406,47 €	- €	360,46 €					
Total FEADER à déprogrammer							766,93 €		766,93 €	406,47 €	- €	360,46 €					

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation du 24-25 avril 2023

Dispositif 6.1.1 - demandes d'aide à l'installation -DJA
Déprogrammation suite à modification du projet d'installation

N° OSIRIS du dossier	Nom Prénom	Intitulé de l'opération	Localisation du projet	Date CRP programmation initiale	Critère HCF	Critère Valeur ajoutée / emploi			Critère Agroécologie			Critère performance économique	Critère effort de modernisation / Coût de reprise	Dotation jeune agriculteur			montant total des investissements prévus	Sélection : note obtenue en application de la grille de sélection. Dossier sélectionné si note ≥ 300	Commentaires
						Sous-critère HCF	Sous-critère Valeur ajoutée	Sous-critère emploi	Sous-critère performance environnementale	Sous-critère AB, AOP/AOC, IGP (hors viticulture)	Sous-critère démarche de progrès			Sous-critère revenu/SMIC	Tranche d'investissement	Montant DJA			
RBOU06012 1DT0890014	PODEVIN Jérôme	EARL FERME DE BOURON	CHAMPIGNELLES	Informations relative au dossier initialement programmé	03/08/21	non	non	non	non	non	Groupe de développement/GO	non	De 200 000 € à 350 000 €	32 620,00 €	26 096,00 €	6 524,00 €	351 000,00 €	310	Déprogrammation de la DJA pour absence d'installation de Monsieur PODEVIN dans le délai de 9 mois suivant la date de décision d'octroi des aides à l'installation
				Nouvelles données		non	non	non	non	non	Groupe de développement/GO	non	De 200 000 € à 350 000 €						
FEADER à déprogrammer														32 620,00 €	26 096,00 €	6 524,00 €	351 000,00 €		
TOTAL FEADER à déprogrammer														32 620,00 €	26 096,00 €	6 524,00 €			

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.2.1 - Rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités locales
Déprogrammation suite au solde ou à la modification du plan de financement

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	CD	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point total	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires
21	RBOU070217CR0260006	SIVOS de l'OUICHE	Rénovation de l'école maternelle de Veuvey sur Ouche	VEUVEY SUR OUCHE	Informations relative au dossier initialement programmé	19/10/2017	218 231,42 €	80,00%	174 585,12 €	92 530,11 €	42 162,34 €				83 538,97 €	12/21	1	FAVORABLE	Hors champ concurrentiel Autofinancement appelant du FEADER : 39 892,67 €
					Nouvelles données		210 068,18 €	80,00%	168 054,54 €	89 068,90 €	40 585,20 €				80 414,08 €				Coût total éligible inférieur à la DDP (déduction retenues de garanties + baisse cofi) d'où la diminution de la subvention FEADER Autofinancement appelant du FEADER : 38 400,44 €
FEADER à déprogrammer							8 163,24 €		6 530,58 €	3 461,21 €	1 577,14 €	- €	- €	- €	3 124,89 €				
21	RBOU070218CR0260004	COMMUNE DE THOREY SUR OUCHE	Réhabilitation d'un logement	THOREY SUR OUCHE	Informations relative au dossier initialement programmé	19/04/2019	172 868,05 €	80,00%	138 294,44 €	56 754,44 €	81 540,00 €				34 573,61 €	9/16	1	FAVORABLE	Application du régime de minimis
					Nouvelles données		171 278,11 €	80,00%	135 750,52 €	54 210,53 €	81 539,99 €				35 527,59 €				Coût total éligible inférieur à la DDP (déduction retenues de garanties + baisse cofi) d'où la diminution de la subvention FEADER
FEADER à déprogrammer							1 589,94 €		2 543,92 €	2 543,91 €	0,01 €	- €	- €	- €	953,98 €				
58	RBOU070217CR0260008	COMMUNE DE PREMERY	Rénovation énergétique école primaire	PREMERY	Informations relative au dossier initialement programmé	12/12/2017	290 919,79 €	80,00%	232 735,83 €	27 253,83 €	155 482,00 €			50 000,00 €	58 183,96 €	25/30	1	FAVORABLE	projet hors champ concurrentiel
					Nouvelles données		286 461,79 €	80,00%	229 169,43 €	27 253,82 €	152 899,10 €			49 016,51 €	57 262,36 €				Sous-réalisation
FEADER à déprogrammer							4 458,00 €		3 566,40 €	0,01 €	2 582,90 €	- €	- €	983,49 €	891,60 €				
58	RBOU070218CR0260005	COMMUNE D'ARQUIAN	Rénovation énergétique de la salle des fêtes Carrés	ARQUIAN	Informations relative au dossier initialement programmé	19/04/2019	189 462,77 €	80,00%	151 570,21 €	69 148,67 €	34 712,72 €		18 694,03 €	29 014,79 €	37 892,55 €	15/30	2	FAVORABLE	application du régime de minimis
					Nouvelles données		189 462,77 €	80,00%	151 570,20 €	69 148,66 €	34 712,72 €		18 694,03 €	29 014,79 €	37 892,57 €				Erreur de saisie entre DA et DDP de 0,01€
FEADER à déprogrammer							- €		0,01 €	0,01 €	- €	- €	- €	- €	0,02 €				
71	RBOU070217CR0260001	COMMUNE DE MOROGES	Réhabilitation énergétique de la salle des fêtes à Moroges	MOROGES	Informations relative au dossier initialement programmé	18/02/2017	237 303,63 €	38,34%	189 842,90 €	86 245,68 €	56 514,50 €		47 082,73 €		47 460,73 €	13/30	2	FAVORABLE	
					Nouvelles données		237 303,57 €	80,00%	189 842,84 €	86 245,62 €	56 514,49 €		47 082,73 €	47 460,73 €	Erreur de saisie entre montants programmés et montants engagés de 0,06€				
FEADER à déprogrammer							0,06 €		0,06 €	0,06 €	0,01 €	- €	- €	- €	- €				
71	RBOU070217CR0260005	COMMUNE DE GRANGES	Réhabilitation énergétique de l'école et du restaurant scolaire	GRANGES	Informations relative au dossier initialement programmé	15/05/2017	244 200,00 €	80,00%	195 380,00 €	100 200,00 €	94 239,25 €				49 760,75 €	9/21	1	FAVORABLE	projet déclaré hors champ concurrentiel autofinancement appelant du FEADER : 920,75€
					Nouvelles données		195 044,42 €	80,00%	158 035,53 €	79 578,41 €	75 788,17 €				39 697,84 €				Sous-réalisation et coût total éligible inférieur à la DDP (déduction RG) d'où la diminution de la subvention FEADER autofinancement appelant du FEADER : 688,95€
FEADER à déprogrammer							49 155,58 €		39 324,47 €	20 621,59 €	18 471,08 €	- €	- €	- €	10 062,91 €				
89	RBOU070218CR0260003	COMMUNE DE LAINSECQ	Réhabilitation énergétique de la salle de réunion communale	LAINSECQ	Informations relative au dossier initialement programmé	15/05/2017	135 116,67 €	80,00%	108 093,32 €	35 279,88 €	45 789,73 €		27 023,71 €		27 023,35 €	7/21	2	FAVORABLE	projet déclaré hors champ concurrentiel
					Nouvelles données		134 428,26 €	80,00%	106 782,90 €	34 971,98 €	44 904,90 €		26 898,02 €	27 065,36 €	Avenants non retenus				
FEADER à déprogrammer							688,41 €		1 330,42 €	307,90 €	884,83 €	- €	137,69 €	- €	642,01 €				
89	RBOU070218CR0260004	COMMUNE DE THURY	Réhabilitation énergétique de l'école	THURY	Informations relative au dossier initialement programmé	08/12/2016	78 960,55 €	80,00%	63 168,44 €	14 599,44 €	39 612,00 €	8 957,00 €			15 792,11 €	0,36667		FAVORABLE	
					Nouvelles données		59 220,41 €	80,00%	47 376,32 €	6 183,72 €	32 235,61 €	8 956,99 €		11 844,09 €	Pénalités MP				
FEADER à déprogrammer							19 740,14 €		15 792,12 €	8 415,72 €	7 376,39 €	0,01 €	- €	- €	3 948,02 €				
89	RBOU070217CR0260002	COMMUNE DE SAINTS EN PUISAYE	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire	SAINTS EN PUISAYE	Informations relative au dossier initialement programmé	18/02/2017	319 021,44 €	80,00%	255 217,15 €	135 285,09 €	87 405,22 €				96 351,13 €	13/30		FAVORABLE	autofinancement appelant du FEADER : 32 546,84 €
					Nouvelles données		319 021,44 €	80,00%	255 217,14 €	135 285,08 €	87 405,22 €			96 351,14 €	Pénalités MP				
FEADER à déprogrammer							- €		0,01 €	0,01 €	- €	- €	- €	- €	0,01 €				
89	RBOU070217CR0260003	COMMUNE DE LAIN	Réhabilitation énergétique de la salle des fêtes à Moroges	LAIN	Informations relative au dossier initialement programmé	15/05/2017	190 195,77 €	80,00%	152 156,80 €	56 197,06 €	70 639,80 €		25 319,74 €		38 039,17 €	15/30	2	FAVORABLE	Hors champ concurrentiel
					Nouvelles données		143 652,82 €	80,00%	114 922,25 €	34 623,16 €	59 111,47 €		21 187,62 €	28 730,57 €	Pénalités MP				
FEADER à déprogrammer							46 542,95 €		37 234,35 €	21 573,90 €	11 528,33 €	- €	4 132,12 €	- €	9 308,60 €				

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.2.1 - Rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités locales
Déprogrammation suite au solde ou à la modification du plan de financement

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	CD	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires
89	RBOU070217CR0260004	COMMUNE DE MOUTIERS EN PUISAYE	Rénovation énergétique de l'ancien café et création d'une salle d'activités culturelles et d'un bureau à l'étage	MOUTIERS EN PUISAYE	Informations relative au dossier initialement programmé	15/05/2017	284 950,62 €	80,00%	227 960,50 €	118 775,50 €	100 200,00 €	8 985,00 €			56 990,12 €	27/30	1	FAVORABLE	Hors champ concurrentiel
					Nouvelles données		284 950,62 €	80,00%	227 960,45 €	118 775,45 €	100 200,00 €	8 985,00 €			56 990,17 €				Erreur de saisie à la programmation, solde
FEADER à déprogrammer							- €		0,05 €	0,05 €	- €	- €	- €	- €	0,05 €				
89	RBOU070218CR0260011	COMMUNE DE TOUCY	Réhabilitation d'un bâtiment à l'école élémentaire et aménagement d'un centre de loisirs	TOUCY	Informations relative au dossier initialement programmé	19/04/2019	155 537,39 €	80,00%	124 429,90 €	63 186,29 €			37 363,03 €	23 880,58 €	31 107,49 €	22/30	1	FAVORABLE	application du régime de minimis
					Nouvelles données		148 542,93 €	80,00%	118 552,26 €	58 994,81 €			35 676,87 €	23 880,58 €	29 990,67 €				Déduction retenues de garanties non éligibles
FEADER à déprogrammer							6 994,46 €		5 877,64 €	4 191,48 €	- €	- €	1 686,16 €	- €	1 116,82 €				
89	RBOU070218CR0260023	COMMUNE DE ROGNY LES SEPT ECLUSES	Rénovation énergétique de l'école	ROGNY LES SEPT ECLUSES	Informations relative au dossier initialement programmé	20/12/2018	342 740,00 €	80,00%	274 192,00 €	145 321,75 €	119 958,95 €				77 459,30 €	18/30	1	FAVORABLE	application du régime de minimis autofinancement appelant du FEADER : 8 911,30 €
					Nouvelles données		323 647,18 €	80,00%	258 917,74 €	137 226,40 €	113 276,46 €				73 144,32 €				Déduction retenues de garanties non éligibles + pénalités MP autofinancement appelant du FEADER : 8 414,88 €
FEADER à déprogrammer							19 092,82 €		15 274,26 €	8 095,35 €	6 682,49 €	- €	- €	- €	4 314,98 €				
Total FEADER à déprogrammer							156 425,60 €		127 474,29 €	69 211,20 €	49 103,18 €	0,01 €	5 955,97 €	983,49 €	31 171,75 €				

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.4.1 - Renforcer l'offre de logements adaptés aux besoins et au confort de vie actuelle et peu consommateurs d'énergie
Déprogrammation suite au solde

Département	N° OSIRS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires		
89	RBOU0704 17CR02600 20	COMMUNE DE BLENEAU	Réhabilitation du bar "le Commerce" (partie logement)	BLENEAU	Informations relative au dossier initialement programmé	28/01/2022	130 096,49 €	80,00%	104 077,19 €	39 515,75 €	19 705,65 €	27 330,00 €	17 525,79 €	26 019,31 €	30/60	1	FAVORABLE	régime services de base Autre financeur public : CDC ESB		
					Nouvelles données		130 096,49 €	80,00%	104 077,17 €	39 515,74 €	19 705,65 €	27 330,00 €	17 525,78 €	26 019,32 €				Erreur de saisie entre DA et DDP de 0,01€		
FEADER à déprogrammer							- €		0,02 €	0,01 €	- €	- €	0,01 €	-	0,01 €					
FEADER à déprogrammer							- €		0,02 €	0,01 €	- €	- €	- €	0,01 €	-	0,01 €				

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.4.2 - Valoriser villes et les bourgs-centres dans leur vocation de pôle de centralité, proposer une offre de services de base suffisante
Déprogrammation suite au solde

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	CD	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires	
89	RBOU070416CR0260001	CC TANNAY-BRINON-CORBIGNY	Création d'une maison de santé	TANNAY	Informations relative au dossier initialement programmé	08/12/2016 et 15/06/2017 et 22/11/2018	982 432,13 €	80,00%	783 286,17 €	333 546,44 €	374 739,73 €		75 000,00 €		199 145,96 €	15/40		FAVORABLE	régime services de base	
					Nouvelles données		968 902,78 €	80,00%	775 122,22 €	330 117,77 €	370 004,45 €		75 000,00 €		193 780,56 €				Sous-réalisation + quelques dépenses inéligibles	
FEADER à déprogrammer							13 529,35 €		8 163,95 €	3 428,67 €	4 735,28 €	- €	- €	- €	5 365,40 €					
71	RBOU070418CR0260033	COMMUNE DE SAINT MARTIN EN BRESSE	Construction d'un restaurant scolaire	SAINT MARTIN EN BRESSE	Informations relative au dossier initialement programmé	19/04/2019	800 000,00 €	80,00%	639 999,98 €	317 020,47 €	193 778,05 €	129 201,46 €			160 000,02 €	18/22	1	favorable	régime services de base	
					Nouvelles données		800 000,00 €	80,00%	639 970,70 €	317 004,95 €	193 764,29 €	129 201,46 €			160 029,30 €				Différence car révisions de prix	
FEADER à déprogrammer							- €		29,28 €	15,52 €	13,76 €	- €	- €	- €	29,28 €					
89	RBOU070417CR0260027	COMMUNE DE SAINT FLORENTIN	Création d'un pôle intergénérationnel dans le centre social (Services innovants)	SAINT FLORENTIN	Informations relative au dossier initialement programmé	08/02/2018	250 000,00 €	80,00%	199 999,99 €	84 930,90 €			51 819,69 €	63 249,40 €	50 000,01 €	8/15	1	favorable	régime services de base Autre financeur public : CAF	
					Nouvelles données		244 246,52 €	80,00%	195 397,15 €	82 976,28 €			50 627,10 €	61 793,77 €	48 849,37 €				Montant des dépenses éligibles plafonné à 250 000€ + pénalités MP à la DDP	
FEADER à déprogrammer							5 753,48 €		4 602,84 €	1 954,62 €	- €	- €	1 192,59 €	1 455,63 €	1 150,64 €					
FEADER à déprogrammer							19 282,83 €		12 796,07 €	5 398,81 €	4 749,04 €	- €	- €	1 192,59 €	1 455,63 €	6 486,76 €				

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation des 24 et 25 avril 2023

Dispositif 7.6.1 du PDR Bourgogne - Animation Natura 2000
Déprogrammation suite à décision de déchéance

Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Commentaires
58	RBOU07061 9DT0580003	DDT58	Animation Imphy Decize 2019- 2020	Imphy	Informations relative au dossier initialement programmé	15-22 mars 2019	49 680,00 €	100,00%	49 680,00 €	26 330,40 €		23 349,60 €	4	Autofinancement appelant du FEADER
					Nouvelles données		- €	100,00%	- €	- €	- €	- €		Déchéance totale de l'aide
FEADER à déprogrammer							49 680,00 €		49 680,00 €	26 330,40 €	- €	23 349,60 €		
Total FEADER à déprogrammer							49 680,00 €		49 680,00 €	26 330,40 €	- €	23 349,60 €		

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation réuni en consultation écrite du 24 au 25 avril 2023

Dispositif 8.6.2 - Mécanisation des entreprises de travaux sylvicoles et d'exploitation forestière
Déprogrammation suite au paiement du solde

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires		
71	RBOU080621CR0260008	SARL Morvan Energies Renouvelables	Acquisition d'une remorque forestière	71990 LA GRANDE VERRIERE	Informations relative au dossier initialement programmé	17/12/2021	31 060,00 €	25,00%	7 765,00 €	4 115,45 €	3 649,55 €		23 295,00 €	8,97	9ème	Comité de sélection du 8/10/2021 : dossier retenu			
					Nouvelles données		30 456,23 €	25,00%	7 614,04 €	4 035,44 €	3 578,60 €	22 842,19 €	Montant facture inférieur au devis						
FEADER à déprogrammer							603,77 €		150,96 €	80,01 €	70,95 €	- €	452,81 €						
21	RBOU080620CR026000502	Denis d'Herbomez	Acquisition de 2 abatteuses équipées de tracks	21400 CHATILLON SUR SEINE	Informations relative au dossier initialement programmé	04/12/2020	806 800,00 €	15,00%	121 020,00 €	64 140,60 €	56 879,40 €		685 780,00 €	4,85	1er	Comité de sélection du 10/09/2020 : dossier retenu			
					Nouvelles données		797 365,91 €	15,00%	119 604,87 €	63 390,58 €	56 214,29 €	677 761,04 €	Montant facture inférieur au devis						
FEADER à déprogrammer							9 434,09 €		1 415,13 €	750,02 €	665,11 €	- €	8 018,96 €						
Total FEADER à déprogrammer							10 037,86 €		1 566,09 €	830,03 €	736,06 €	- €	8 471,77 €						

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Bourgogne
Comité régional de programmation réuni en consultation écrite du 24 au 25 avril 2023

Dispositif 8.6.3 - Modernisation des entreprises de première transformation du bois
Déprogrammation suite au paiement du solde

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)		Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	CRBFC	Autres financeurs publics	Autofinancement	Point totaux	Classement du dossier	Avis du comité de sélection	Commentaires	
71	RBOU080618 CR0260006	Scierie COLAS	Remplacement chariot scie à grumes et déligneuse	71330 BOSJEAN	Informations relative au dossier initialement programmé	20/12/2018	413 250,00 €	20,00%	82 650,00 €	43 804,50 €	38 845,50 €		330 600,00 €	0,19	4ème	Comité de sélection du 18/09/2018 : dossier retenu		
					Nouvelles données		380 120,00 €	20,00%	76 024,00 €	40 292,72 €	35 731,28 €		304 096,00 €				Montant facture inférieur au devis	
FEADER à déprogrammer							33 130,00 €		6 626,00 €	3 511,78 €	3 114,22 €	- €	26 504,00 €					
Total FEADER à déprogrammer							33 130,00 €	- €	6 626,00 €	3 511,78 €	3 114,22 €	- €	26 504,00 €					

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ